

COMMUNE DE SAINT MAURICE EN GOURGOIS

Séance du 05 octobre 2022

Date de la convocation: 30/09/2022

Membres en exercice :
19

L'an deux mille vingt-deux et le cinq octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard BONNET

Présents : 14

Votants: 14

Pour: 11

Contre: 0

Abstentions: 3

Présents : Bernard BONNET, Hélène BRUNON, Cédric PATOUILLARD, David PERRIN, Frédérique RODRIGUEZ, Murielle FAURE, Françoise MOLLARET, Thierry GUYON, Anne-Marie MERLE, Elisabeth PELLISSIER, Giovanni GUARNERI, Gilles FOUILLOUX, Sébastien CREPET, Jocelyne FAURE

Représentés:

Excusés: Iwan MAYET, Frédéric REYMONDON, Stéphanie BARDOTTI, Catherine DIOLOGENT, Hélène GATTE

Absents:

Secrétaire de séance: David PERRIN

Objet: Cession de la salle communale à Mme. FOURNIER Fanny - DE_2022_052

Monsieur le Maire fait part du souhait de Mme. FOURNIER Fanny qui souhaite se porter acquéreur de la « salle communale » à côté de l'épicerie. Mme. FOURNIER fondatrice et directrice de la marque CAPSENTE développe une gamme de produits axée sur les parfums corporels et senteurs d'intérieur. A la vue de l'évolution positive de son activité, il s'avère nécessaire de trouver un local lui permettant de gérer ses stocks mais également d'accueillir sa clientèle ainsi que ses fournisseurs. Dans un premier temps Mme. FOURNIER louera le local dans l'attente de la signature de l'acte authentique de vente. M. le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur cette cession qui s'effectuerait à hauteur de 40 000 euros pour une surface de 64,20 m².

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

- **APPROUVE** la cession de la salle dite communale d'une superficie de 64,20 m² au prix de 40 000 euros ferme.
- **APPROUVE** la location de la salle à Mme. FOURNIER dans l'attente de la signature de l'acte authentique de vente.
- **AUTORISE** M. le Maire a signé le bail à intervenir ainsi que l'acte de vente avec possibilité de déléguer.

A Saint-Maurice en Gourgois, le 5 octobre 2022

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS



Le Maire,
Bernard BONNET



Le secrétaire de séance